

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NANOBIOTIX ANNONCE SON CHIFFRE D’AFFAIRES DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2020 ET PREMIER SEMESTRE 2020

Paris, France, et Cambridge, Massachusetts (USA), le 17 juillet 2020 – [NANOBIOTIX](#) (Euronext : NANO – ISIN : FR0011341205 – la “**Société**”), société française pionnière en nanomédecine développant de nouvelles approches thérapeutiques pour le traitement du cancer, annonce aujourd’hui son chiffre d’affaires non-audité du second trimestre 2020 et premier semestre 2020.

Chiffre d’affaires du second trimestre 2020 (non-audité)

En K€	T2 2020	T1 2020	T2 2019	T1 2019
Chiffre d’affaires	13,4	23,5	31,9	5,2
dont licences	-	-	-	-
dont prestations de services	13,4	23,5	31,9	5,2

Chiffre d’affaires pour 6 mois jusqu’au 30 juin 2020 (non-audité)

En k€	Période de 6 mois terminée le 30 juin 2020	Période de 6 mois terminée le 30 juin 2019
Chiffre d’affaires	36,9	37,1
dont licences	-	-
dont prestations de services	36,9	37,1

Activité et résultats

Le chiffre d’affaires du second trimestre 2020 et du premier semestre 2020 de Nanobiotix s’élève à respectivement 13,4K€ et 36,9K€

Le chiffre d’affaires généré par la Société au cours de cette période provient principalement de la refacturation de matériels et services relatifs aux activités prévues dans le cadre du partenariat avec la Société PharmaEngine.

La position de trésorerie au 30 juin 2020 s’élève à 26,6M€. Ce montant comprend notamment le paiement de HSBC sous la forme d’un PGE (Prêt Garanti par l’Etat) de 5 millions d’euros accordé en vertu d’un accord approuvé le 22 juin 2020. Le deuxième PGE de 5 millions d’euros accordé par Bpifrance a été reçu le 17 juillet 2020.

En avril 2020, la compagnie a fait le point sur la continuité de son développement clinique pendant la crise du Covid-19. Dans le contexte de la pandémie et pour protéger les intérêts des employés, des patients, des partenaires et des actionnaires, Nanobiotix a adapté temporairement son organisation pour contrôler les coûts alors que les priorités dans le cadre du développement clinique sont restées inchangées.

Nanobiotix a également annoncé que le premier essai clinique de phase I de NBTXR3 dans le cancer du pancréas résultant de sa collaboration clinique avec le MD Anderson Cancer Center de l’Université du Texas avait été approuvé par la Food and Drug Administration (FDA) américaine.

Au congrès de l’ASCO 2020, Nanobiotix a annoncé des résultats positifs de la partie expansion de son étude de phase I évaluant le potentiel d’une nouvelle classe de produit, NBTXR3 activé par la

radiothérapie, à améliorer les résultats du traitement des patients âgés atteints d'un cancer localement avancé de la tête et du cou inéligibles à la chimiothérapie ou intolérant au cetuximab. En particulier, l'analyse de 30 patients évalués pour l'efficacité ont montré un taux de réponse objective de la tumeur primaire (ORR) de 83%, y compris un taux de réponse complète de la lésion cible de 60%, en accord avec les endpoints co-primaires de l'étude.

Au congrès AACR 2020, Curadigm, la spin-off de la Société, a présenté les résultats obtenus illustrant la capacité de sa nouvelle technologie « Nanoprimer » qui pourraient potentiellement améliorer l'efficacité des médicaments administrés par voie intraveineuse. Dans cette étude, le Nanoprimer a été associé à différentes thérapies à base d'ARN et a montré qu'il apportait jusqu'à 50% d'efficacité supplémentaire à ces traitements.

Le 17 juin 2020, la Food and Drug Administration (FDA) américaine a fourni les commentaires nécessaires pour poursuivre l'élaboration de NANORAY-312, un essai pivot de phase III portant sur l'étude de NBTXR3 chez des patients âgés atteints de cancer de la tête et du cou inéligibles à une chimiothérapie à base de platine. La FDA a également accepté le plan de développement de la chimie, de la fabrication et des contrôles (CMC) pour NBTXR3 afin de soutenir la future demande de nouveau médicament (NDA) pour le produit et son utilisation dans l'essai clinique de phase III NANORAY-312.

Prochaine communication financière : résultats semestriels 2020, 4 septembre 2020.

A propos de NANOBIOTIX : www.nanobiotix.com

Créée en 2003, Nanobiotix est une société pionnière et leader en nanomédecine, développant de nouvelles approches pour améliorer radicalement les bénéfices pour les patients, et amener la nanophysique au cœur de la cellule.

La philosophie de Nanobiotix est de faire appel à la physique pour designer et proposer des solutions inédites, efficaces et généralisables pour répondre à d'importants besoins médicaux et non satisfaits.

Le premier produit d'une nouvelle classe, NBTXR3, dont Nanobiotix est propriétaire, a pour objectif l'expansion des bénéfices de la radiothérapie à des millions de patients atteints de cancers. Le programme d'Immuno-Oncologie de Nanobiotix pourrait apporter une nouvelle dimension aux immunothérapies en oncologie.

Nanobiotix est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Code ISIN : FR0011341205, code mnémorique Euronext : NANO, code Bloomberg : NANO:FP). Le siège social de la Société se situe à Paris, en France. La Société détient également une filiale, Curadigm, située en France et aux Etats-Unis, ainsi que d'une filiale à Cambridge, aux Etats-Unis et de deux filiales en Europe, en Espagne et en Allemagne.

Contacts

Nanobiotix

Département Communications

Brandon Owens

VP, Communications

+1 (617) 852-4835

contact@nanobiotix.com

Département Relations

Investisseurs

Ricky Bhajun

Senior Manager, Investor Relations

+33 (0)1 79 97 29 99

investors@nanobiotix.com

Relations Médias

France – **TBWA Corporate**

Pauline Richaud

+ 33 (0) 437 47 36 42

Pauline.richaud@tbwacorporate.com



Avertissement

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Nanobiotix et à ses activités, y compris ses perspectives et le développement de produits candidats. Nanobiotix estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, des déclarations prospectives ne constituent pas des garanties d'une performance future, étant donné qu'elles portent sur des événements futurs et dépendent de circonstances qui pourraient ou non se réaliser dans le futur, et de divers risques et incertitudes, dont ceux décrits dans le document d'enregistrement universel de Nanobiotix enregistré par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 12 mai 2020 (numéro d'enregistrement R.20-010), dont une copie est disponible sur le site internet de la Société (www.nanobiotix.com), et de l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Nanobiotix est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Nanobiotix ou que Nanobiotix ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Nanobiotix diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives. Nanobiotix décline toute responsabilité quant à la mise à jour de ces déclarations prospectives.